

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-111-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

N° 111/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

Objet de la délibération :

**Signature d'un contrat
d'emprunt d'un montant de
300 000 €**

| Nombre de membres) | |
|-----------------------|----|
| - En exercice : | 99 |
| - Présents titulaires | 55 |
| - Absent(e)s : | |
| · Dont suppléé(e)s | 5 |
| · Dont représenté(e)s | 8 |
| · Excusé(e)s : | 12 |
| · Non excusé(e)s : | 19 |
| - Votants | 68 |

Résultat du vote

| | |
|----------------|----|
| - Pour : | 68 |
| - Contre : | |
| - Abstention : | |

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-quatre octobre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.
- Procuration** Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamila à Mme Galmiche Christelle, Mme Petit Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.
- Suppléé(e)s** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard
- Excusé(e)s** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel
- Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la CCLL a prévu un emprunt 300 000€ lors du vote au budget primitif 2019.

La commission Finances, réunie le 4/09, propose de flécher cet emprunt sur les travaux de voirie réalisés au profit du Tour de France.

Après consultation, la Caisse d'Épargne propose une offre aux conditions suivantes :

- Trimestriel 15 ans
- Taux 0.69%
- Total intérêt : 16 051.20€
- Amortissement du capital Progressif (Echéances constantes)
- Frais de dossier 0,10 % déduit du premier déblocage de fonds

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à signer ce contrat de prêt.

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19

Communauté de Communes Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORMANS

Pour
Jean-Claude GRENIER
Président